

## Découvertes



Si les secrets du sol du chantier Soyouz nous étaient contés...

Dispositions légales et obligatoires : tous travaux d'aménagement du sol doivent aujourd'hui être précédés d'un diagnostic d'archéologie préventive.

C'est la loi et nul n'y déroge.

L'Etat, par l'intermédiaire de l'Institut national de recherches d'archéologie préventive, prospecte le sol à la recherche de vestiges pouvant nous éclairer sur l'histoire d'une région, d'une terre, d'un peuplement.

Et le Cnes/CSG n'échappe pas à la règle.

Les carrières et l'Ensemble de Lancement Soyouz, ont ainsi récemment accueilli trois archéologues en quête d'indices historiques d'une éventuelle présence humaine.

Leurs découvertes pourraient bien ouvrir une nouvelle page de l'histoire de la Guyane, une histoire encore mal connue, encore peu explorée.

Certes, certains esprits chagrins pourront estimer que ces recherches archéologiques sont trop coûteuses. D'autres, au contraire, trouveront là l'occasion unique et inestimable de découvrir une richesse patrimoniale qui, sans cette intervention, resterait ignorée.

## Creuser

Avant de démarrer un chantier, des opérations d'archéologie préventive sont menées afin de sauver les témoignages historiques susceptibles d'être découverts sur la zone d'aménagement. Une obligation légale qui s'accompagne d'un intérêt tout particulier pour le patrimoine. C'est le cas du chantier Soyouz avec les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).



L'archéologie préventive est née à la fin des années 70. Actuellement on distingue deux phases d'intervention : le diagnostic et les fouilles. Les diagnostics permettent de mettre au jour, le cas échéant, les vestiges archéologiques et de caractériser leur nature, leur étendue, voire leur datation. Si des vestiges sont révélés lors de cette phase, des fouilles sont obligatoires puisque les travaux d'aménagement affecteront ou détruiront des éléments irremplaçables du patrimoine archéologique. Ainsi, le projet Soyouz a intégré, dans son calendrier, le temps de diagnostic (prospections et sondages), de fouilles, d'études, voir d'éventuelle sauvegarde des vestiges mises au jour.

---

Par Marie-Laure Mandin

---

# L'Histoire

© M. Hildebrand - INRAP



L'archéologie préventive constitue 90 % de la totalité de l'activité archéologique française, avec plus de 2 000 interventions par an.

En 2004, elle a représenté un budget de près de 120 millions d'euros. Chaque année, environ 60 000 hectares sont touchés en France métropolitaine par des travaux de terrassement, soit 20m<sup>2</sup> chaque seconde ! Sur ces surfaces, environ 12 % font l'objet de diagnostics archéologiques. En

Guyane, l'archéologie préventive n'est effective que depuis 1991. Le premier chantier sur lequel des archéologues ont travaillé fut le barrage de Petit-Saut. Depuis, de grands chantiers d'aménagement ont été l'occasion de fouilles, comme le Mont Grand Matoury, le lotissement Katoury ou l'effondrement du mont Cabassou.

Depuis la loi du 17 janvier 2001, modifiée le 9 août 2004, les opérations d'archéologie préventive sont financées selon deux modes nouveaux :

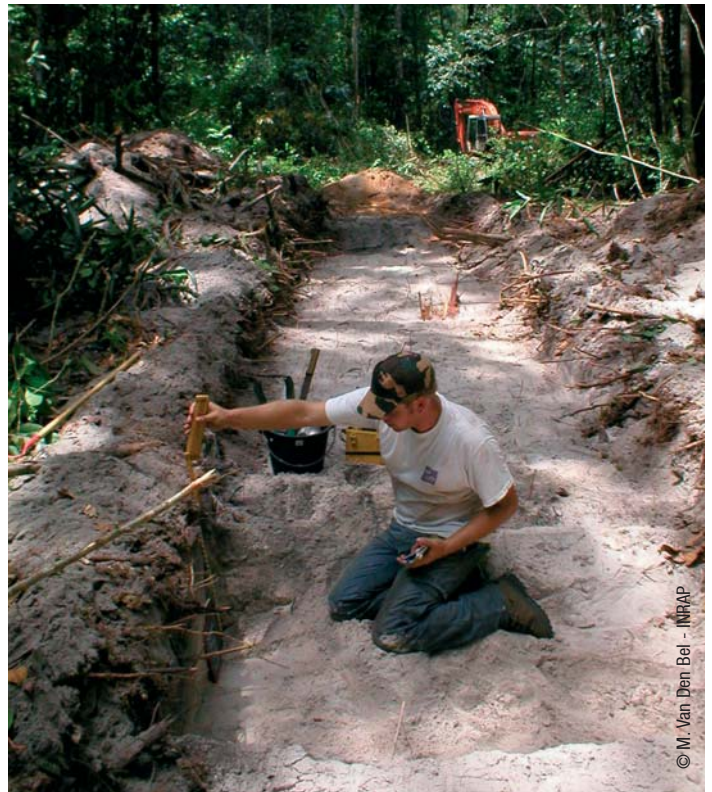
- *La redevance archéologique préventive.* Elle est due par toute personne projetant des travaux d'aménagement affectant le sous-sol. Pour le projet Soyouz, elle est calculée par le Service régional d'archéologie (SRA) de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). La base de calcul est la surface concernée par les terrassements. Trois conventions de partenariat lient déjà le Cnes et l'Inrap, pour les diagnostics.

- *Le coût des fouilles.* L'aménageur doit financer les fouilles (études de terrain et de laboratoire), réalisées en Guyane par l'Inrap, l'unique opérateur archéologique agréé.

Le projet Soyouz doit donc verser une redevance pour la réalisation des diagnostics d'archéologie préventive, dans le cadre de l'aménagement de son futur site. C'est en septembre dernier que trois archéologues de l'Inrap : Sylvie Jérémie, Martijn Van den Bel et Matthieu Hildebrand ont entamé leur diagnostic.

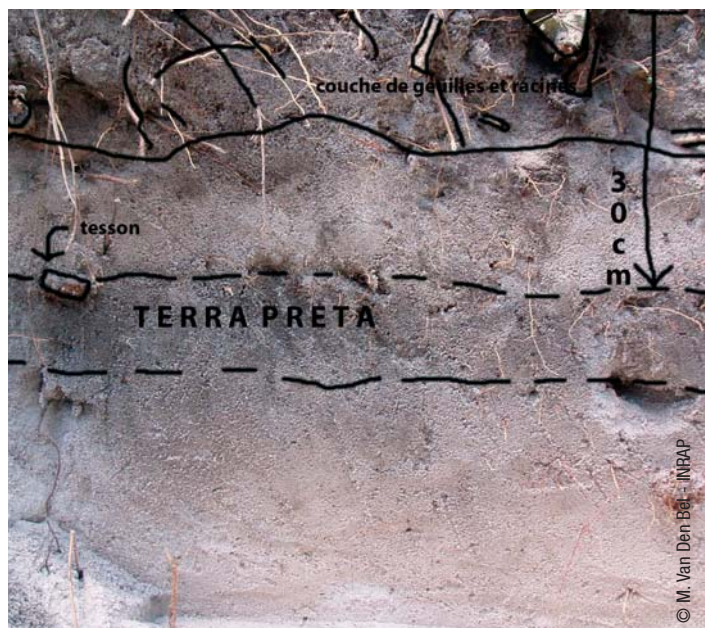
Dans un premier temps, les archéologues déterminent si des sites archéologiques existent sur les différentes carrières du chantier ainsi que sur le futur pas de tir. Pour cela, ils détectent des emplacements surélevés, propices à l'installation d'un village. Ils recherchent ensuite des tessons de terre cuite et d'outils, notamment dans les racines de chablis récents ou dans des terriers d'animaux. A l'aide de tranchées, ils évaluent l'épaisseur et l'étendue de la terra preta. Cette couche de terre plus sombre est due aux activités humaines, aux excréments, aux vanneries, etc. La terra preta confirme, de manière certaine, la présence d'un site archéologique. Sa taille varie en fonction de la durée de temps passée par les groupes humains à cet endroit. La proportion des objets trouvés ainsi que la surface de la terra preta déterminent l'importance d'un site.

Sur le chantier de Soyouz, les trois archéologues ont fait de très belles découvertes. Martijn Van den Bel a eu beaucoup de chance en " héritant " des carrières les plus intéressantes : " A l'em-



© M. Van Den Bel - INRAP

*placement de la future carrière Tania, nous avons découvert une grande quantité de tessons de céramique que les composantes morphologiques et décoratives - bords polylobés, décoration incisée et raclée et peinture rouge - nous permettent d'attribuer à une culture archéologique que nous nommons Koriabo. Elle a été découverte pour la première fois en 1960, au Guyana. Des sites d'occupation de ce genre sont connus dans la zone forestière de Guyane française mais c'est la première fois qu'ils sont découverts aussi près du littoral. Ainsi, par des études plus approfondies de ce nouveau site, nous serons très certainement amenés à de nouvelles découvertes sur le complexe-culture Koriabo. Mon autre grande surprise fut l'impressionnante couche de terra preta sur le site Olga : 40 cm d'épaisseur en moyenne et jusqu'à 70 cm à certains endroits. Nous avons indéniablement là un site très important. "*



© M. Van Den Bel - INRAP



Matthieu Hildebrand et Martijn Van den Bel

© M. Mestre - INRAP

d'accès, délais), le calendrier d'intervention (date de démarrage, durée) et le devis de la prestation.

En fonction du coût et de la durée de ces fouilles, la Sous Direction Sol de la Direction des lanceurs du Cnes devra faire un choix pour chacun des sites :

- réaliser les fouilles et récupérer la zone impactée à l'issue des recherches archéologiques,
- abandonner l'exploitation de la zone concernée sur les carrières au profit de zones non impactées. Les coûts et les délais des fouilles seront alors évités, mais il y aura de toute façon un surcoût financier pour exploiter de nouvelles zones.

"Nous avons un très bon contact avec l'Inrap et la Drac. Les archéologues font un travail exceptionnel malgré le peu de temps dont ils disposent. Tous sont conscients des problèmes financiers, mais aussi de planning, que ces recherches archéologiques peuvent engendrer. Ainsi, ils s'efforcent de gêner le moins possible les travaux et de réduire au maximum les coûts de ces prospections", souligne Jacques Bertrand, chef de service de la Sous Direction Sol.

Certes, cette procédure obligatoire est un surcoût financier pour le projet Soyouz. Il n'en reste pas moins que toutes les découvertes qui y seront faites permettront d'apprendre davantage sur l'Histoire de la Guyane, des mouvements et des cultures des peuples Amérindiens, premiers habitants de cette région et sur les populations plus récemment arrivées. Connaissances qui n'auraient pu être acquises sans le projet Soyouz. Les sites Tania, Olga et Eva deviendraient des sites témoins en étant les premiers fouillés sur la côte, entre Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Le site de Soyouz peut constituer un bel avenir pour le CSG tout en respectant et en faisant la lumière sur son passé... ✓

Certes, cette procédure obligatoire est un surcoût financier pour le projet Soyouz. Il n'en reste pas moins que toutes les découvertes qui y seront faites permettront d'apprendre davantage sur l'Histoire de la Guyane, des mouvements et des cultures des peuples Amérindiens, premiers habitants de cette région et sur les populations plus récemment arrivées. Connaissances qui n'auraient pu être acquises sans le projet Soyouz. Les sites Tania, Olga et Eva deviendraient des sites témoins en étant les premiers fouillés sur la côte, entre Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Le site de Soyouz peut constituer un bel avenir pour le CSG tout en respectant et en faisant la lumière sur son passé... ✓



Les archéologues ont également découvert une multitude de tessons de terre cuite, différents de la culture Koriabo, ainsi que des morceaux de haches et d'outils divers. Ils attendent actuellement les premières datations au Carbone 14 pour connaître plus précisément la période d'occupation des sites amérindiens découverts et mieux comprendre l'implication de ces découvertes dans la connaissance d'un passé.

Matthieu Hildebrand étudie, quant à lui, le site même du futur pas de tir de Soyouz. Cet emplacement abrite les vestiges d'un ancien village créole du siècle dernier : le village Malmanoury. " Les découvertes que nous avons faites, sur le terrain et en archives, nous ont permis de mieux connaître la zone de la Malmanoury. Ce village, vraisemblablement créé au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle et abandonné au début des années 70, s'inscrit pleinement dans l'Histoire de la Guyane. "



Sylvie Jérémie, Martijn Van den Bel et Matthieu Hildebrand doivent remettre leurs rapports de diagnostic en février prochain à la Drac qui en donnera un exemplaire au Cnes/CSG. Aux vues de ces premiers résultats, la Drac décidera ou non d'une plus grande investigation : la réalisation de fouilles. L'Inrap devra alors présenter le projet scientifique d'intervention et le projet de contrat qui précise les modalités de réalisation des fouilles (conditions

**L'Inrap** est un établissement public administratif de recherche sous tutelle des ministères chargés de la Culture (Drac - SRA) et de la Recherche (CNRS). Son rôle est de préserver et d'étudier scientifiquement le patrimoine archéologique national, menacé par des opérations d'aménagement du territoire, en réalisant des diagnostics et des fouilles, puis de diffuser les résultats de ses travaux.

### Les rôles du Service Régional de l'Archéologie (SRA), par M. Gérald Migeon, Conservateur régional de l'archéologie.

Le SRA (Drac - Guyane) est un service patrimonial du Ministère de la Culture. Son rôle principal est d'inventorier et d'étudier le patrimoine archéologique et de le diffuser par des publications (une revue appelée "Carapa" est en préparation), des stages de formation destinés aux enseignants, des expositions, des documentaires...

La base de données (écrites, cartographiques, photographiques...) du SRA lui permet de répondre aux consultations obligatoires pour les études d'impact, les grands travaux..., pour lesquels il peut prescrire des diagnostics et des fouilles qui seront réalisés par l'Inrap, un organisme sous sa tutelle scientifique et technique.

D'autre part, le SRA conserve et gère le mobilier archéologique des fouilles anciennes et actuelles dans le dépôt régional. Les rapports de fouilles, cartes, articles et livres sont inventoriés et stockés dans son centre de documentation situé à la Cité Rebard (05 94 30 83 35 ou 36).

Il programme des opérations de recherches thématiques comme les recensements des roches gravées de Guyane, la recherche sur la séquence céramique amérindienne de Guyane (divers sites concernés), ou le matériel métallique colonial.

Il intervient aussi comme conseiller et acteur dans les projets d'aménagement de sites patrimoniaux et organise chaque année en septembre, avec l'aide des associations de valorisation du patrimoine, les "Journées du patrimoine". ♦